



Fédération étudiante  
collégiale du Québec  
*Unis par la force d'une voix*

## MÉMOIRE SUR LA POPULATION ÉTUDIANTE DE PREMIÈRE GÉNÉRATION

---

*Commission des affaires collégiales*

99<sup>e</sup> Congrès ordinaire  
18, 19 et 20 janvier 2019  
Cégep de Lanaudière à Terrebonne

## **Fédération étudiante collégiale du Québec**

1000, rue Saint-Antoine Ouest, bureau 409A

Montréal (Québec), H3C 3R7

Téléphone : 514 396-3320

Télécopieur : 514 396-3329

Site Internet : [www.fecq.org](http://www.fecq.org)

Courriel : [info@fecq.org](mailto:info@fecq.org)

Recherche, analyse et rédaction :

**Simon Boyer, Coordonnateur aux affaires collégiales**

Révision et correction :

**Fred-William Mireault, Président**

**Philippe Clément, Vice-président**

---

## **Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ)**

La Fédération étudiante collégiale du Québec est une organisation qui représente plus de 78 000 membres, de 26 cégeps à travers le territoire québécois. Fondée en 1990, la FECQ étudie, promeut, protège, développe et défend les intérêts, les droits et les conditions de vie de la communauté cégepienne. La qualité de l'enseignement dans les cégeps, l'accessibilité géographique et financière aux études et la place des jeunes dans la société québécoise sont les orientations qui guident l'ensemble du travail de la Fédération depuis plus de 25 ans. Pour la FECQ, tous devraient avoir accès à un système d'éducation accessible et de qualité.

### **La voix de la population étudiante québécoise au niveau national**

La FECQ, à travers ses actions, souhaite porter sur la scène publique les préoccupations de la jeunesse québécoise. Dans ses activités militantes et politiques, la Fédération est fière de livrer l'opinion de la population étudiante collégiale partout à travers la province. Présente aux tables sectorielles et nationales du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES), elle est la mieux placée pour créer de multiples partenariats, bénéfiques autant pour les étudiants que pour les différentes instances du ministère ou du gouvernement.

La FECQ entretient des relations avec les partis politiques provinciaux et fédéraux, tout en demeurant non-partisane. Elle se fait un devoir de rapprocher la sphère politique de la population étudiante, par un travail de vulgarisation constant de l'actualité politique aux cégepiens et cégepiennes. Désormais un acteur incontournable en éducation, la Fédération se fait également un plaisir de travailler avec les organisations syndicales, les organismes communautaires et les autres acteurs de la communauté collégiale. Proactive, elle intervient dans l'espace public de façon constructive, toujours dans l'optique d'améliorer le réseau collégial dans lequel ses membres évoluent.

# TABLE DES MATIÈRES

---

<b>INTRODUCTION</b>	<b>3</b>
<b>CONSTATS</b>	<b>4</b>
MOTIVATION	4
RÉUSSITE	4
SITUATION FINANCIÈRE	4
SITUATION ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC	5
<b>RECRUTEMENT</b>	<b>5</b>
FINANCES	5
INFORMATIONS	6
<b>RÉTENTION ET RÉUSSITE</b>	<b>7</b>
SOUTIEN À LA RÉUSSITE	7
FLEXIBILITÉ	8
MOTIVATION	8
SOUTIEN FINANCIER	9
ADAPTATION	9
<b>RECHERCHE</b>	<b>10</b>
<b>CONCLUSION</b>	<b>10</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>11</b>

## INTRODUCTION

---

Le réseau collégial est composé de personnes issues d'une multitude de profils différents. Chaque personne y vit une réalité qui lui est propre et unique. On peut toutefois regrouper certains des membres de la population étudiante en groupes qui possèdent des caractéristiques semblables et rencontrent les mêmes difficultés. En s'attaquant à ces difficultés, on peut répondre aux besoins communs de tous les membres dudit groupe. L'un de ces groupes, rassemblant une importante part de la communauté étudiante, est la population étudiante de première génération.

La population étudiante de première génération (ÉPG) est la frange de la population étudiante en enseignement supérieur dont aucun parent n'a effectué des études supérieures. La population étudiante de première génération au collégial (ÉPGC) concerne plus spécifiquement la population dont aucun des parents n'a fréquenté un établissement collégial.

Cette population fait face à des réalités et difficultés différentes de la moyenne de la population étudiante et obtient moins souvent un DEC que la moyenne.

La FECQ croit qu'il est important de s'attarder à cette question pour assurer un accès équitable aux diplômes d'études supérieurs et aux emplois qui y sont liés. De plus dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre qualifiée, augmenter le nombre de personnes diplômant du cégep ne peut qu'aider à résoudre la problématique.

## **CONSTATS**

---

### **Motivation**

Tout d’abord, des études ont démontré que les ÉPG ont une bien moins grande motivation à faire des études supérieures. On constate notamment qu’au secondaire seulement 55 % des élèves issus de familles sans études supérieures (qui deviendront des ÉPG s’ils continuent au cégep ou à l’université) aspirent à terminer le cégep ou l’université, alors que cette proportion atteint 83 % pour les élèves issus de familles avec études supérieures (Bonin, Duchaine et Gaudreault 2015). Un aussi petit résultat est inquiétant et démontre qu’il y a encore beaucoup de travail à accomplir pour intéresser cette population aux études supérieures.

De plus, un travail de recherche issu d’une étroite collaboration entre divers établissements d’enseignement supérieur a démontré que 23 % des ÉPG à l’université (ÉPGU) ont vécu une interruption de leurs études au cégep contre 17 % pour les non-ÉPGU (Bonin, Duchaine et Gaudreault 2015). On y explique aussi que « l’étudiant qui a fait une pause avant son entrée à l’université peut avoir de la difficulté à retrouver son rythme d’études ». Les problèmes de motivation semblent donc se poursuivre au collégial, et cela peut devenir problématique pour les ÉPGC qui souhaitent continuer à l’université.

Enfin, on note aussi qu’au secondaire, les élèves issus de familles sans études supérieures valorisent de façon moins importante l’école : 48 % disent ne pas aimer l’école. C’est un chiffre bien plus important que le 37 % d’élèves issus de familles avec études supérieures qui disent ne pas aimer l’école (Bonin, Duchaine et Gaudreault 2015). Cette tendance s’observe aussi au cégep, où seulement 60,7 % des ÉPGC accordent de l’importance aux études universitaires alors que 72,3 % des non-ÉPGC le font (Gaudreault et Normandeau 2016).

### **Réussite**

Les ÉPG font aussi face à divers problèmes de réussite. On constate d’abord que seulement 62 % des ÉPGC réussissent l’ensemble de leurs cours collégiaux alors que les non-ÉPGC atteignent 70,4 % (Gaudreault et Normandeau 2016). On peut penser à plusieurs raisons qui pourraient expliquer cela. D’abord, la famille des ÉPGC n’a pas vécu des études collégiales et donc a souvent plus de difficulté à aider ses enfants dans ses études collégiales et dans la réalité collégiale dans son ensemble. Un mémoire produit en 2012 relevait que « le manque de méthode de travail est sans contredit l’aspect le plus souvent évoqué ». La majorité des ÉPGC semblent commencer leur parcours collégial avec un manque de méthode flagrante, démontrant l’échec de la préparation au secondaire, surtout pour les personnes qui ne seront pas préparées par leurs parents, puisqu’ils n’ont pas vécu la réalité collégiale. Bref, la transition du secondaire au collégial semble être une période particulièrement difficile pour les ÉPGC, période pourtant cruciale à la réussite scolaire au cégep.

### **Situation financière**

Dans le SPEC 2016, on constate qu’un nombre important d’ÉPGC travaillent pour financer leurs études: 55,5 % le font, contre seulement 32,1 % pour les non-ÉPGC. Aussi, 24,2 % disent travailler pour assurer leur subsistance, alors qu’encore une fois ce chiffre est bien plus bas pour les non-ÉPGC, soit 13,4 %. Évidemment, cela a un impact assez important sur les inquiétudes financières que ressentent les ÉPGC. En effet, plus du quart (25,1 %) de ceux-ci disent avoir des inquiétudes financières, contre 11,1 % pour les non-ÉPGC. Il semble donc se dégager une

tendance générale selon laquelle la population étudiante de première génération a besoin de travailler plus que la moyenne pour réussir à payer les différents frais liés aux études collégiales. Dans une approche d'accessibilité et de saine santé mentale, il nous semble important de souligner cette problématique. Il est difficile de dégager une cause précise à celui-ci : contribution des parents plus faible, revenu familial plus bas, moins bonne planification financière des études... Mais il est certain que l'État doit se pencher sur cette question et régler cette problématique.

De plus, c'est une population qui vit plus souvent des conditions particulières qui alourdissent leur charge. On remarque notamment que 3 % d'entre eux ont un ou des enfants à charge, alors que cette proportion n'est que de 0,7 % pour les non-ÉPGC. On pense aussi au fait qu'en moyenne les ÉPGC consacrent 7,2 heures par semaine à des responsabilités familiales ou domestiques alors que ce n'est que 5 heures pour les non-ÉPGC.

## **Situation économique du Québec**

Le Québec se situe actuellement dans une période économique caractérisée par une importante pénurie de main-d'œuvre, alors que le taux de postes vacants a passé de 2 % à 3,9 % depuis 2004 (Radio-Canada 2018) . Elle est aussi la province la plus touchée par cette pénurie alors que la moyenne nationale se situe à 3,1 %. Et puisque nous sommes dans un contexte démographique où la population est de plus en plus vieillissante, cette pénurie ne devrait pas s'améliorer de sitôt.

Or, il existe peu de possibilités qui permettent d'augmenter le nombre de personnels qualifiés qui pourra répondre aux besoins en emplois qualifiés au Québec. L'une des solutions les plus souvent mentionnées est l'augmentation de l'immigration économique, qui permet de recruter du personnel qualifié à l'international. Toutefois, le gouvernement récemment élu a fermé la porte à une augmentation des seuils de l'immigration et promet même de réduire ces seuils. L'État doit donc augmenter le nombre de personnes qualifiées principalement à travers sa population actuelle. L'une des sources de personnes nouvellement qualifiées serait les ÉPG. En effet, cette population a moins souvent tendance à poursuivre ses études supérieures. En travaillant à améliorer ce résultat et faciliter le passage du secondaire au collège pour ceux-ci, le gouvernement s'assurerait d'augmenter le personnel qualifié afin de répondre à la pénurie de main-d'œuvre.

## **RECRUTEMENT**

---

À partir des précédents constats, la FECQ croit qu'il est nécessaire d'améliorer les différents mécanismes de recrutement auprès de la population étudiante au secondaire dont aucun des deux parents n'a fait d'études supérieures. En effet, puisque l'un des objectifs énoncés précédemment est d'augmenter le nombre de personnels qualifiés via les ÉPGC, la première étape semble être d'avoir un recrutement plus performant auprès de ceux-ci.

### **Finances**

Tout d'abord, il faut adresser l'attrait financier des études supérieures au Québec. En observant les résultats du sondage SPEC, on peut constater le désavantage vécu par les ÉPGC et la crainte qu'ils ont vécu au début de leur parcours. Afin de répondre à cette crainte et aux problématiques de financement de cette catégorie de la population étudiante, le ministère doit entreprendre une réflexion sur la façon dont l'Aide financière aux études (AFE) pourrait corriger le tir. Il serait possible, par exemple, de s'inspirer de ce qui est fait en Ontario, où les ÉPG ont droit à une bourse d'entrée pour leurs études supérieures lorsqu'ils sont des ÉPG. En offrant une ou des bourses d'entrée spécifiquement aux ÉPG, on permet non seulement de réduire les inquiétudes financières

des élèves du secondaire qui souhaitent continuer au collège et dont aucun parent n'a fait d'études supérieures, mais cela permet aussi d'augmenter considérablement l'attractivité du réseau collégial auprès de cette part de la population étudiante.

De plus, il devrait être possible d'avoir accès, à l'école secondaire, à un service de planification financière pour les études supérieures. Ce service permettrait de planifier comment seraient financés les frais de scolarité, le logement, le transport, etc. notamment à l'aide de l'aide financière aux études. Ce service devrait pouvoir être offert à l'ensemble de la population étudiante du secondaire puisque n'importe qui peut avoir besoin d'aide pour planifier financièrement ses études, mais dans les faits cela visera surtout les ÉPG. Et il ne suffit pas de mettre en place le service, il faut aussi s'assurer qu'il soit bien connu des élèves du secondaire pour que toute personne souhaitant poursuivre aux études supérieures et qui ont des inquiétudes financières soit correctement accompagnée et rassurée.

### **Recommandations :**

1. *Que le MEEES mette en place une bourse d'entrée spécifique aux ÉPG dans l'Aide financière aux études;*
2. *Que le MEEES offre des services de planification financière des études supérieures à toute la population étudiante secondaire et que ce service soit suffisamment publicisé;*

### **Informations**

Il faut réussir à améliorer l'attractivité des études supérieures pour une population qui est bien moins portée à poursuivre au cégep ou à l'université. Pour ce faire, il faut développer de nouvelles stratégies qui permettent de cibler plus efficacement la population étudiante dont aucun des deux parents n'a effectué d'études supérieures.

Afin d'intéresser les personnes dont aucun des parents n'a fait d'études supérieures, il est intéressant d'utiliser des outils promotionnels personnalisés pour cette part de la population étudiante du secondaire. Cela permettrait un meilleur ciblage de ces personnes et permettrait de rendre la promotion plus efficace. Elle rejoindrait en effet plus en profondeur la réalité des futurs EPG, qui vivent une situation fort différente de la moyenne des élèves.

De plus, il serait peut-être intéressant de se pencher sur le format du cours de « Projet personnel d'orientation » (PPO) qui est enseigné au secondaire. En effet, la notion d'ÉPG doit y être intégrée et l'on doit tenir compte de leur réalité plus adéquatement. Ce cours a pour objectif d'aider au choix de carrière et d'études, il peut avoir un impact considérable sur l'intérêt pour les études supérieures. On pourrait aussi imaginer des activités s'adressant directement à cette population dans le cadre même du cours de PPO.

Enfin, il est capital d'impliquer les parents dans tout le processus de transition entre le secondaire et le cégep. La famille a un impact important sur les décisions que prennent les élèves quant à leur avenir, ceux-ci souvent activement impliqués dans la prise de décision. En impliquant ceux-ci de façon plus active, il est probable que la famille de l'élève soit favorable à ce qu'il poursuive ses études au collégial, ce qui est un déterminant important dans la prise de décision de l'élève.

### **Recommandations :**

3. *Que le MEEES développe de nouvelles stratégies permettant d'améliorer l'attractivité des études supérieures auprès de la population étudiante du secondaire dont aucun parent n'a fait d'études supérieures, notamment en développant du matériel promotionnel s'adressant à cette population;*
4. *Que le MEEES entame une réflexion sur les modifications qu'il peut apporter au cours « Projet personnel d'orientation » enseigné au secondaire afin d'y intégrer la réalité des ÉPG de façon plus adéquate;*

## RÉTENTION ET RÉUSSITE

---

Si le recrutement est la porte d'entrée à une augmentation des ÉPG dans le réseau collégial, il est néanmoins nécessaire de s'assurer que ceux-ci n'abandonnent pas et qu'ils atteignent leurs objectifs de réussite. En effet, tel que constaté plus haut, les ÉPGC rencontrent des problématiques tout au long de leur parcours collégial, si l'on veut augmenter le nombre d'ÉPGC qui diplôment, il ne suffit pas que d'améliorer le recrutement, il faut aussi que ces personnes finissent leurs études. C'est pour cette raison qu'il est particulièrement important de travailler à améliorer la rétention et la réussite des ÉPG.

### Soutien à la réussite

Dans le rapport de recherche de Mme Bouffard, l'une des suggestions est que « les services d'aide aux étudiants mettent en place des stratégies d'action visant directement les ÉPG. [...] À cet égard, des programmes de mentorat pourraient par exemple être implantés ». La FECQ appuie cette réflexion, de tels programmes permettraient certainement aux ÉPGC d'être mieux outillés lorsqu'ils rencontreront des difficultés dans leurs parcours. Les programmes de mentorats pourraient même permettre à des ÉPGC ayant déjà traversé ces épreuves d'accompagner d'autres ÉPGC. C'est certainement la façon de faire qui sera le plus efficace afin de soutenir les ÉPGC dans l'atteinte de leurs objectifs scolaires. Il nous semble aussi nécessaire d'accompagner ce service par des moyens de dépistage qui permettraient d'approcher les ÉPGC en difficulté et de leur offrir du mentorat. En effet, ils ne connaissent pas nécessairement le fonctionnement de celui-ci ni même son existence. En approchant directement les personnes concernées, on s'assure que les ÉPGC qui auront besoin de mentorat y feront appel.

De plus, un réinvestissement massif est nécessaire dans le personnel affecté aux différents services à la population étudiante. Or, ces services ont subi des compressions de l'ordre de 13,8 % de 2011 à 2016 (IRÉC 2017). Les ÉPGC prévoient utiliser les services d'aide à la réussite dans une proportion de 42,5 %, bien supérieure à la moyenne de 37,7 %. Ils sont donc bien plus touchés par les compressions des dernières années. Afin de s'assurer de répondre à leurs besoins, le réseau collégial, et plus particulièrement les services à la population étudiante, doit recevoir un réinvestissement massif. C'est pour cette raison que la FECQ réitère la position qu'elle a prise à ce sujet dans la recherche sur le financement des cégeps de l'IRÉC<sup>1</sup>.

Enfin, différentes activités se sont montrées assez efficaces au cours des dernières années. D'abord, la création de cours et d'ateliers permettant d'attaquer de front certaines problématiques peut être particulièrement intéressante pour les ÉPGC. Aussi, les différents centres d'aides à la réussite, souvent rattachés à une matière, permettent aux ÉPGC d'utiliser des services plus collectifs et collaboratifs. Bref, il faut toujours rester à l'affût de comment soutenir les ÉPGC de façon novatrice.

---

<sup>1</sup> « Renforcer l'équité de la formule FABES et, pour ce faire, de stabiliser le financement des cégeps en réinvestissant 49,9 M\$ dans le volet A »



### **Recommandations :**

5. *Que des programmes de mentorat soient implantés dans tous les cégeps et que l'offre de mentorat soit améliorée dans les cégeps possédant déjà un tel programme;*
6. *Que les cégeps mettent en place une série d'activités ou programmes novateurs permettant de mieux soutenir les ÉPG en situation de difficultés, par exemple les centres d'aide à la réussite;*

### **Flexibilité**

Les différences dans le profil sociodémographique et dans l'emploi des ÉPGC font en sorte qu'ils ont beaucoup de contraintes horaires, plus que la majorité de la population étudiante. Offrir une plus grande flexibilité est donc une action concrète qui permet d'assurer un meilleur arrimage entre la vie personnelle, professionnelle et étudiante des ÉPGC. Il y a plusieurs façons d'atteindre ce but, mais il semble naturel de d'abord penser à la formation à distance, actuellement un sujet d'actualité. Assurer une bonne offre de formation à distance et hybride permettra d'améliorer de façon considérable la flexibilité des études collégiales. À cet égard, le mémoire décrivant les dernières positions de la FECQ au sujet de la formation à distance, ou plus précisément sur le projet eCampus sur lequel travaille actuellement le gouvernement est disponible sur le site web de la FECQ<sup>2</sup>.

Mais la formation à distance n'est pas la seule solution permettant d'augmenter la flexibilité des études collégiales. Une autre façon de faire est de favoriser la création de cours en dehors d'un horaire typique (soirs, fins de semaine, été, etc.), et cela même dans les plus petits cégeps. En effet, cela permet de rejoindre certaines personnes qui autrement n'auraient pu se présenter en classe. Par exemple, quelqu'un travaillant de jour et en semaine ne pourrait pas se rendre à ses cours dans le cadre d'un horaire typique. Toutefois, il pourrait très bien se présenter à des cours de soir et de fin de semaine. En offrant cette possibilité, on s'assure de ne pas fermer la porte à l'enseignement supérieur uniquement parce que la personne intéressée doit occuper un emploi pour assurer sa subsistance (24,2 % des ÉPGC qui occupent un emploi disent le faire pour assurer leur subsistance).

### **Recommandation :**

7. *Que tous les cégeps offrent de la formation en dehors des horaires de cours typiques afin d'offrir une plus grande flexibilité aux ÉPG;*

### **Motivation**

L'une de façon d'assurer la meilleure intégration possible à un milieu d'étude et l'implication dans ledit milieu. Or, les ÉPGC semblent désavantagés à cet égard puisque « leur participation prévue aux activités parascolaires est généralement moindre que celle des autres étudiants ». Il semble donc nécessaire de développer des stratégies favorisant l'implication des ÉPGC dans leur communauté étudiante. Pour ce faire, il faut intéresser les ÉPGC à la vie étudiante, l'organisation de plus d'activités peut aider à changer la situation. Et surtout la publicisation de celles-ci, il faut développer des stratégies, guides, qui permettront d'augmenter considérablement l'attractivité et la visibilité de la vie étudiante des cégeps.

Le corps enseignant a aussi un impact particulièrement important sur la motivation des ÉPGC, ce sont eux qui sont en contact constant avec la population étudiante et ce sont souvent vers eux que se tourne bien souvent un ou une élève en difficulté. Toutefois, le corps enseignant n'est pas formé aux réalités des ÉPGC. Si certains l'ont appris par l'expérience, ce n'est pas le cas de tous. Afin

---

<sup>2</sup> <http://ecampus.documents.fecq.org>

d'assurer une plus grande connaissance des réalités des ÉPGC, il faut offrir une formation adéquate à l'ensemble du personnel enseignant du réseau collégial. Plus informés sur cette réalité, ils seront plus à même de guider les ÉPGC en difficulté.

**Recommandations :**

8. *Que le MEEES développe des stratégies qui permettront d'augmenter considérablement l'attractivité et la visibilité de la vie étudiante des cégeps;*

## **Soutien financier**

Les ÉPG vivent plus couramment dans une situation financière précaire, tel qu'expliqué plus tôt<sup>3</sup>. Or, il existe des solutions qui permettraient de réduire cette problématique. La plus importante étant probablement d'ajouter un paramètre favorisant les ÉPG dans le calcul de l'AFE. En effet, cela permettrait non seulement de réduire les difficultés financières ressenties par les ÉPGC, mais leur permettrait de réduire leur nombre d'heures travaillé, plus élevé que la moyenne, pour consacrer le temps nécessaire à la réussite de leurs études postsecondaires. Cette mesure se démarque des bourses d'entrée mentionnées plus haut par son objectif. Alors que la bourse d'entrée vise à attirer les personnes terminant leur secondaire sans que ses parents soient allés au cégep en offrant un montant substantiel une seule fois, cette mesure vise plutôt à assurer la santé financière des ÉPGC, qui subissent souvent de plus fortes pressions financières.

Il faut aussi offrir un accompagnement financier plus complet. En effet, 22,7 % des ÉPGC disent éprouver des difficultés à résoudre des problèmes financiers. Offrir un service de soutien à la gestion financière permettrait à cette part de la population de gérer ses finances plus efficacement et de réduire son anxiété financière. Certains cégeps offrent déjà ce service, toutefois il faudrait que celui-ci soit systématique à travers l'ensemble du réseau collégial.

**Recommandations :**

9. *Que le MEEES ajoute un paramètre favorisant les ÉPG dans le calcul de l'AFE;*
10. *Que chaque cégep offre un service de soutien à la gestion financière, visant particulièrement à aider les ÉPG;*

## **Adaptation**

Pour la rétention des ÉPGC, la transition entre le secondaire et le cégep est une étape importante dans l'acclimatation à un nouvel environnement, plus inconnu encore pour le reste de la population étudiante puisqu'aucun des parents n'a pu décrire celui-ci au préalable. C'est pour cette raison qu'il est capital de mettre en place diverses mesures et activités, avant et après le début de la première session d'étude, pour s'assurer que la transition se fasse le plus doucement possible. Certaines activités existent déjà, toutefois celles-ci ne sont pas toujours assez uniformes et efficaces. Des guides devraient être produits par le ministère afin de guider les établissements d'enseignement secondaire et collégial dans la mise en œuvre de ses activités de transition. Un exemple d'action qui permet de mieux adapter les ÉPGC à la réalité collégiale est l'accompagnement par des pairs. Sous une base volontaire, des ÉPGC peuvent être mis en « équipe » avec des non-ÉPGC afin d'être guidés lors de la première session d'étude et de favoriser une plus grande intégration. Et ce n'est qu'un exemple, un recensement des bonnes pratiques doit être fait et un guide à l'intention des établissements doit être écrit par la suite.

**Recommandations**

---

<sup>3</sup> Voir *Constats*

11. *Que le MEEES produise un guide à l'intention des établissements d'enseignement secondaire et collégial pour mettre en place des activités ou actions qui permettent de favoriser une plus grande intégration dans la transition secondaire-cégep;*

## RECHERCHE

---

Au fil de la rédaction de ce mémoire, l'un des constats les plus flagrants est le manque d'information à propos de la situation des ÉPGC et des solutions qu'on peut y apporter. Une vaste recherche s'attardant à la population étudiante ÉPGC en fin de parcours secondaire, en transition, au début du parcours collégial et qui n'a pas continué leurs études après le secondaire doit être menée. Afin de faciliter le recueil de données et de bonnes pratiques, il revient au MEEES d'effectuer une recherche sur le sujet. Évidemment, la FECQ doit être impliqué dans tout le processus puisque la Fédération est l'organisme le plus à même de définir les priorités des besoins étudiants.

### **Recommandation :**

12. *Que le MEEES effectue une recherche sur les ÉPGC, tout en impliquant activement la FECQ dans ce travail;*

## CONCLUSION

---

Bref, la population étudiante de première génération est une population unique avec ses caractéristiques et difficultés propres. C'est une frange particulièrement importante de la population étudiante, et elle mérite qu'on s'attarde à ses besoins. Cela est nécessaire à un taux de diplomation toujours à la hausse dans le réseau collégial, en plus d'assurer une équité en termes de soutien à la réussite à l'ensemble de la communauté étudiante.

## RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS

---

1. *Que le MEEES mette en place une bourse spécifique aux ÉPG dans l'Aide financière aux études;*
2. *Que le MEEES offre des services de planification financière des études supérieures à toute la population étudiante secondaire et que ce service soit suffisamment publicisé;*
3. *Que le MEEES développe de nouvelles stratégies permettant d'améliorer l'attractivité des études supérieures auprès de la population étudiante du secondaire dont aucun parent n'a fait d'études supérieures, notamment en développant du matériel promotionnel s'adressant à cette population;*
4. *Que le MEEES entame une réflexion sur les modifications qu'il peut apporter au cours « Projet personnel d'orientation » enseigné au secondaire afin d'y intégrer la réalité des ÉPG de façon plus adéquate;*
5. *Que des programmes de mentorat soient implantés dans tous les cégeps et que l'offre de mentorat soit améliorée dans les cégeps possédant déjà un tel programme;*
6. *Que les cégeps mettent en place une série d'activités ou programmes novateurs permettant de mieux soutenir les ÉPG en situation de difficultés, par exemple les centres d'aide à la réussite;*
7. *Que tous les cégeps offrent de la formation en dehors des horaires de cours typiques afin d'offrir une plus grande flexibilité aux ÉPG;*
8. *Que le MEEES développe des stratégies qui permettront d'augmenter considérablement l'attractivité et la visibilité de la vie étudiante des cégeps;*
9. *Que le MEEES ajoute un paramètre favorisant les ÉPG dans le calcul de l'AFE;*
10. *Que chaque cégep offre un service de soutien à la gestion financière, visant particulièrement à aider les ÉPG;*
11. *Que le MEEES produise un guide à l'intention des établissements d'enseignement secondaire et collégial pour mettre en place des activités ou actions qui permettent de favoriser une plus grande intégration dans la transition secondaire-cégep;*
12. *Que le MEEES effectue une recherche sur les ÉPGC, tout en impliquant activement la FECQ dans ce travail;*

## BIBLIOGRAPHIE

---

- Bonin, S., S. Duchaine, et M. Gaudreault. *Portrait socioéducatif des étudiants de première génération*. Québec: Projet interordres sur l'accès et la persévérance aux études supérieures des étudiants de première génération, 2015.
- Gaudreault, M. M., et S.-K. Normandeau. *Caractéristiques de la population étudiante collégiale : valeurs, besoins, intérêts, occupations, aspirations, choix de carrière. Données provenant du Sondage provincial sur les étudiants des cégeps (SPEC) à l'automne 2016*. Jonquière: ÉCOBES – Recherche et transfert, Cégep de Jonquière, 2016, 133.
- IRÉC. « Le financement du réseau collégial - Quelques pistes de solution. » Montréal, 2017.
- Radio-Canada. *La pénurie de main-d'œuvre décortiquée*. 2018 septembre 2018. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1124388/immigration-penurie-main-oeuvre-donnees>.